

C.C. du :
15.12.2010

Objet : Avis de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge relatif aux débats publics sur le projet de Réseau de Transport Public du Grand Paris et le projet Arc Express



**Délibération
N° 10.158**

Le Conseil Communautaire,

Publiée le :
21 NOV. 2010

Vu le plan de mobilisation pour les transports approuvé par le Conseil régional d'Ile de France,

Vu la loi n°2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu la publication du 3 septembre 2010 du dossier du maître d'ouvrage Société du Grand Paris relatif au projet de Transport Public du Grand Paris,

Vu la publication du 3 septembre 2010 du dossier du maître d'ouvrage STIF relatif au projet Arc Express,

Vu la publication du 17 novembre 2010 du rapport public thématique sur les transports ferroviaires régionaux en Ile-de-France par la Cour des comptes,

Présents : 46

Vu l'avis du bureau communautaire du 26 novembre 2010,

Représentés : 10

Absents : 5

Pour : 56

DELIBERE, ET

APPROUVE le texte annexé à la présente délibération, en qualité d'avis de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge relatif aux débats publics sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris et le projet Arc Express.

PRECISE que le Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge est autorisé à transmettre cet avis au Président de la commission particulière du débat public réseau de transport Public du Grand Paris.

PRECISE que le Président de la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge est autorisé à transmettre cet avis au Président de la commission particulière du débat public Arc Express.

Olivier LEONHARDT
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Olivier LEONHARDT'.

**Avis de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge
relatif aux débats publics sur le projet de Réseau de Transport Public du Grand
Paris et le projet Arc express**

Réseau vétuste et saturé, maillage du territoire insuffisant et inadapté, injustices tarifaires : la situation des transports en commun en Ile-de-France est alarmante. Face à cet état de fait, il est indispensable d'apporter des réponses rapides aux attentes légitimes de l'ensemble des usagers et de proposer des solutions structurantes capables de répondre aux grands défis à venir.

Par l'ampleur des financements qu'ils mobiliseront, les réseaux de transports en rocade soumis aujourd'hui au débat public tout comme le prolongement du RER E à l'Ouest, ne sont pas en mesure de répondre à ce double objectif et risquent de conforter durablement l'existence d'un réseau de transport à deux vitesses. D'un côté un réseau « ultramoderne » reliant quelques rares secteurs et de l'autre le réseau existant indirectement délaissé.

Voilà pourquoi les neuf maires du Val d'Orge ainsi que le bureau et le conseil communautaire de notre Communauté d'agglomération, apportent leur soutien à la motion intitulée « *Pour des transports en commun utiles aux Essonnais* », votée à l'unanimité des 42 conseillers généraux de l'Essonne, au-delà des appartenances politiques.

Les élus de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge tiennent également à rappeler qu'une pression importante continue à peser sur les territoires de grande couronne en matière de construction de logements et que les territoires les plus éloignés du cœur de l'agglomération aspirent à ne plus être uniquement des zones d'hébergement, privées des infrastructures indispensables aux déplacements de leurs habitants.

Les élus de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge insistent sur le fait que la grande couronne représente 44% de la population francilienne et qu'il convient de s'appuyer sur la complémentarité de chacun des territoires qui composent notre région pour construire la métropole solidaire et équilibrée à laquelle nous aspirons.

Pour y parvenir, les élus de la Communauté d'agglomération du Val d'Orge proposent :

Au niveau régional :

- **L'application du principe : 1€ pour le financement des réseaux existants pour 1€ investi dans les futurs grands projets structurants.**
- **La mise en place plan d'urgence pour la modernisation et la transformation des RER.**
- **La redéfinition des fondements du futur réseau de transport métropolitain à partir du premier semestre 2011.**
- **La réalisation d'un maillage local cohérent pour compléter la modernisation des RER et des nouveaux projets de transport.**

C'est seulement alors que l'ensemble de la réflexion sur les transports pourra être remise à plat afin de proposer des solutions moins coûteuses et plus équilibrées qui permettraient de créer un réseau rapide, dense, maillé et opérationnel dans la décennie.

Au niveau local :

- **Création d'un TCSP le long de la Francilienne.**
- **Aboutissement du projet Tram Massy-Evry tout en respectant l'environnement existant**
- **Sextuplement des voies entre Juvisy et Bibliothèque François Mitterrand.**